



Conseil d'établissement

Procès-verbal

De la séance ordinaire du 15 février 2016

Durée	No	Sujet	Objet
	I -	Ouverture de la séance à 19 h 31.	
Résolution #CÉ 15/16-21	2-	Secrétariat et présences a) Présences et quorum Sont présents(es) : Josiane Arsenault-Dubé, parent Julie Châteauneuf, enseignante Lyse Côté, enseignante Valérie Fugère, parent Gaétane Langevin, enseignante Karinne Lebel, parent Martin Normandeau, directeur remplaçant Sonia Polisenno, technicienne du service de garde Mylène Rondeau, parent Isabelle Tardif, enseignante Guylaine Thivierge, parent	Constat

Durée	No	Sujet	Objet
Résolution #CÉ 15/16-22	3-	Adoption de l'ordre du jour Il est proposé, par madame Guylaine Thivierge, et il est résolu: QUE l'ordre du jour, tel que modifié, soit adopté : 1. Ouverture de la séance 2. Secrétariat et présences 3. Adoption de l'ordre du jour 4. Parole au public 5. Mot de la présidente 6. Mot de la direction 7. Approbation du compte-rendu du 7 décembre 2015 et suivis POINTS DE DISCUSSION : 8. Plan de lutte à l'intimidation (suivi) 9. Grille-horaire/Grille-matières 10. Photos scolaires 11. Critères de sélection de la direction de l'école POINTS D'INFORMATION 12. Campagnes de financement (suivi) 13. Vie scolaire (harmonisons..., bibliothèque, bal des tuques, activité récompense 2^e étape, 2^e bulletin) 14. Pacte rural, ville active (école à pied, à vélo) 15. Accès sécurité CSP 16. Le prix du commissaire concernant la persévérance scolaire 17. Projet de loi 86 18. Rapport annuel 2014-2015 19. Frais chargés aux parents 20. Négociations nationales 21. Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié 22. Parole à la responsable du service de garde 23. Parole à la représentante du comité de parents 24. Parole aux membres 24.1. Défi sportif 25. Parole à la présidente 26. Parole à la direction 27. Parole au public 28. Levée de la séance Adopté à l'unanimité.	Adoption
	4-	Parole au public : Aucune personne du public n'assiste à la présente séance.	Information

Durée	No	Sujet	Objet
	5-	Mot de la présidente Rien à ajouter.	Information
	6-	Mot de la direction Monsieur Martin Normandeau se présente aux membres de l'assemblée. Par la même occasion, il informe les membres qu'il a reçu la confirmation qu'il assurera l'intérim à la direction de l'école, jusqu'en date du 10 mars 2016. Par la suite, advenant que le congé de Mme Huchette se prolonge, la date officielle du retour de madame Nathalie Huchette sera déterminée de façon périodique.	Information
Résolution #CÉ 15/16-23	7-	Approbation du compte-rendu du 7 décembre 2015 et suivis L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Lyse Côté. Adopté à l'unanimité Suites au procès-verbal du 7 décembre 2015 Au point 11, monsieur Normandeau avise les membres qu'un changement est prévu à la programmation de la semaine de lecture (semaine du 21 mars). Néanmoins, certaines activités seront tout de même organisées sous ce thème. Par ailleurs, une animation sera présentée à l'ensemble des élèves, en collaboration avec la bibliothèque municipale de St-Jean-Baptiste. De plus, au fil des semaines à venir, les nouveautés de lecture (achats de livres déjà effectués par madame Huchette) seront présentées aux élèves, afin qu'elles soient affichées et disponibles, en date du 21 mars. Madame Josiane Arsenault-Dubé annonce que la tenue du salon des instruments prévue dans la programmation de la présente année scolaire sera reportée à une année ultérieure.	Adoption
	8-	Plan de lutte à l'intimidation (suivi) Lors de la séance du 7 décembre 2015, madame Nathalie Huchette a remis le document <i>PLAN DE LUTTE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE 2015-2016</i> , en invitant l'assemblée à en prendre connaissance. Ceci étant fait, il est maintenant possible de procéder à l'adoption du document.	

Durée	No	Sujet	Objet
Résolution #CÉ 15/16-24	8-	Madame Josiane Arsenault-Dubé questionne le personnel quant à la présence de changements depuis la mise en place du plan de lutte. Monsieur Normandeau exprime que jusqu'à tout récemment, aucun événement relatif à un cas d'intimidation n'a été consigné. Par contre, suite à un événement récent, il a procédé à la création d'un document à cet effet. Celui-ci sera utilisé si d'autres événements doivent être répertoriés. Monsieur Normandeau en profite pour ajouter que, de façon générale, les événements problématiques observés tiennent davantage de conflits mineurs que de situations graves. En effet, les situations étant prises en charge tôt, les escalades sont évitées. En ce sens, la présence et les interventions de monsieur Stéphane Donais sont un atout majeur. Le plan de lutte à l'intimidation est adopté à l'unanimité.	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
Résolution #CÉ 15/16-25 Résolution #CÉ 15/16-26	9-	Grille-horaire/Grille-matières Monsieur Martin Normandeau avise l'assemblée que l'équipe enseignante propose, aux membres du CÉ, le statu quo en ce qui concerne la grille-horaire et la grille-matières. En effet, de façon majoritaire, le personnel enseignant a choisi de reconduire le portrait de l'an dernier pour la prochaine année scolaire. Les membres consultent le document sur la répartition du temps alloué à chaque matière pour l'année 2016-2017. En lien avec l'horaire-école, une discussion est entamée quant à la pertinence et la nécessité de conserver des heures de dîner distinctes pour le préscolaire et les autres cycles. ✓ Préscolaire : 11h10-12h30 ✓ 1^{re} à 6^e année : 11h25-12h45 Lors de discussions antérieures, le manque d'espace, les heures d'enseignement et/ou les heures des transports (autobus) expliquaient ce décalage. Monsieur Normandeau informe les membres qu'il procèdera à l'analyse de la situation, afin de vérifier s'il y a une possibilité d'ouverture quant à l'uniformité des heures de dîner. La grille-matières est adoptée à l'unanimité. La grille-horaire est adoptée à l'unanimité.	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
	10-	Photos scolaires Madame Valérie Fugère distribue les pamphlets publicitaires des différentes compagnies qui proposent leurs services, pour la prise des photos scolaires. Deux d'entre elles retiennent davantage l'attention de l'assemblée : <i>Enfants klik</i> et <i>Photo scolaire repensée</i>. Madame Fugère s'engage à communiquer avec ces deux compagnies, dans le but de s'informer des tarifs et des offres de chacune. Les membres pourront alors statuer sur celle qui sera retenue, lors d'une prochaine séance du CÉ. Lors des années antérieures, les photos scolaires faisaient partie des campagnes de financement de l'école, sous forme de ristournes de la compagnie de photo. Monsieur Normandeau et madame Fugère informent les membres qu'il est possible de poursuivre cette façon de faire ou encore, il est possible de privilégier une légère baisse des tarifs des ensembles-photo (2\$-3\$). À l'unanimité, les membres optent pour maintenir les ristournes et, par le fait même, conserver les photos scolaires comme faisant partie des campagnes de financement.	Information
Résolution #CÉ 15/16-27	11-	Critères de sélection de la direction d'école Afin de répondre aux questionnements des membres quant à la pertinence et à la prise en considération de la présente démarche, monsieur Normandeau prend la parole. Il informe l'assemblée qu'il s'agit d'une obligation légale. Par ailleurs, la direction générale adjointe de la CSP doit prendre connaissance du document, afin d'avoir une perception claire et juste du milieu, dans le but de répondre aux besoins spécifiques de la clientèle présente. Discussion entre les membres du Conseil d'Établissement, afin de produire le document visant à faire part des critères de sélection de la direction de l'établissement. Les critères de sélection de la direction d'établissement ont été définis, sans la présence de monsieur Normandeau. Ceux-ci seront transmis à la direction générale de la CSP.	Adoption
	12-	Campagnes de financement (suivi) Monsieur Normandeau révèle le montant amassé suite à la tenue de la campagne de financement de la cueillette de canettes et bouteilles consignées. Un montant de 822\$ démontre le succès de cette première expérience d'une campagne de financement de ce genre. Il nous apparaît évident qu'il serait intéressant de récidiver, dès l'an prochain. Toutefois, il est souligné qu'il serait préférable de procéder à la cueillette lors d'une journée de congé scolaire, afin d'assurer un triage immédiat et efficace.	Information

Durée	No	Sujet	Objet
	12-	De plus, il serait pertinent de s'inspirer de l'expertise de la communauté de St-Damase qui cumule déjà quelques années d'expérience dans un événement de ce genre. Il est aussi important de souligner la participation d'un parent d'élève qui, chaque semaine, donne à l'école de l'Amitié les cannettes récupérées sur les lieux de travail de l'usine <i>Unidindon</i> de St-Jean-Baptiste. Monsieur Normandeau avise les membres que les dates prévues pour la tenue de la campagne de financement de la vente de chocolat seront quelque peu modifiées. En effet, suite à un petit problème de communication, la représentante de la compagnie s'est présentée à l'école une semaine plus tard que ce qui était prévu.	Information
	13-	Vie scolaire (harmonisons..., bibliothèque, bal des tuques, activité récompense 2^e étape, 2^e bulletin) ➤ Harmonisons nos pierres précieuses : Il s'agit en fait d'une compétition amicale interniveau qui vise à responsabiliser les élèves, en plus de favoriser la coopération entre les élèves de différents niveaux et d'encourager l'esprit d'équipe. ➤ Bibliothèque : Pour chaque dollar investi à l'école pour l'achat de livres (bibliothèque ou classe), une allocation du ministère permet d'ajouter une somme à peu près égale au montant investi, ce qui pourra permettre à l'école de l'Amitié de renouveler et revampier ses collections de livres. ➤ Bal des tuques : L'événement s'est, sommes toutes, très bien déroulé et semble avoir plu aux élèves. ➤ Activité récompense de la 2^e étape : L'<i>animagerie</i> propose son activité "Le party" qui aura lieu le 26 février 2016. Il est à noter que des mesures seront prises, dans le cas où certains élèves privés de l'activité récompense (en raison de manquements au code de vie) omettraient de se présenter pour éviter d'assumer la conséquence prévue. ➤ 2^e bulletin : Le 2^e bulletin sera remis vers le 14 mars 2016. Les rencontres avec le titulaire des élèves ne se feront que pour les élèves ciblés ou si les parents en font la demande.	Information

Durée	No	Sujet	Objet
	14-	Pacte rural, ville active (école à pied, à vélo) Tel que prévu, en partenariat avec la municipalité de St-Jean-Baptiste, Nature-Action Québec procède à l'élaboration d'un plan de déplacement sécuritaire des élèves, entre l'école et la maison. En ce sens, une rencontre est prévue avec l'école et la municipalité afin de faire connaître leurs recommandations à ce sujet. À suivre.	Information
	15-	Accès sécurisé CSP Un représentant du service des ressources matérielles de la CSP a rendu visite à l'école afin d'évaluer les accès réguliers de l'école (personnel, parent, élèves). Il est annoncé que, dans un avenir rapproché, les portes principales seront accessibles par le biais de carte à puces, plutôt que par un système de serrure à clés. Cette nouvelle procédure facilitera et simplifiera la gestion des accès sécurisés. Il est aussi important de noter que, tel que cela fut soulevé antérieurement, le libre accès à l'école par la porte située sur le côté de l'établissement est problématique. En effet, cette entrée n'est pas verrouillée pendant les heures d'ouverture du service de garde. Afin de régulariser la situation, d'ici septembre prochain, l'accès au service de garde se fera par la porte principale. Un système d'interphone relié au système de caméra existant sera installé dans les locaux du service de garde.	Information
	16-	Le prix du commissaire concernant la persévérance scolaire Le 17 février prochain, monsieur le commissaire Jean-François Meilleur viendra présenter les prix de la persévérance scolaire aux deux récipiendaires de l'école. Madame Mélanie Dupré (conseillère municipale) sera aussi présente. De plus, Christina et Jason Dubois remettront une bourse de 50\$ aux méritants du prix.	Information
	17-	Projet de loi 86 Monsieur Normandeau informe les membres que le projet de loi 86 ne semble pas être sur le point d'être déposé par le nouveau ministre de l'Éducation, monsieur Pierre Moreau.	Information

Durée	No	Sujet	Objet
	18-	Rapport annuel 2014-15 La direction informe l'assemblée que le rapport annuel 2014-2015 a été déposé sur le site web de l'école et est donc accessible à tous.	Information
	19-	Frais chargés aux parents Monsieur Normandeau et madame Sonia Polisenon font part aux membres du nouveau cadre de référence de l'organisation du service de garde, qui est maintenant en vigueur. En effet, à compter de maintenant, seulement 3 points devront être présentés au Conseil d'Établissement : • Calendrier des opérations (heures d'ouverture) • Utilisation des locaux • Les règles de fonctionnement	Information
	20-	Négociations nationales Monsieur Normandeau confirme la fin des moyens de pression à l'intérieur de la CSP. En effet, lors d'une assemblée générale, le Syndicat de Champlain a entériné l'entente de principe. À ce jour, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) n'a pas accepté l'entente, ce qui ne touche cependant aucunement la CSP.	Information
	21-	Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié Mesdames Julie Châteauneuf et Isabelle Tardif tiennent à partager leur appréciation sur différents sujets : • La visite de Tristan Demers a été hautement appréciée par l'ensemble des élèves de l'école. • Les petites attentions à leur égard et les pots de biscuits préparés à leur intention, lors de la semaine des enseignants, ont été grandement appréciés par le personnel enseignant. • On souligne l'excellent travail des enseignantes remplaçantes; Valérie Guillet (éducation physique) et Geneviève Gignac (groupe 560) • Mention d'honneur à la bénévole de la bibliothèque pour son excellent travail. Madame Josiane Arsenault-Dubé exprime son appréciation de la tenue d'activité à l'intérieur des murs de l'école telle qu' "Un zoo à l'école" du zoo de Granby. Madame Lyse Côté souligne que la présence et le travail de monsieur Stéphane Donais font une énorme différence au quotidien dans l'école.	information

Durée	No	Sujet	Objet
	22-	Parole à la responsable du service de garde Madame Sonia Polisenno avise l'assemblée que, dorénavant, la gestion des conséquences aux manquements relatifs aux règles du code de vie sera modifiée. Par ailleurs, les parents devraient être informés de la nouvelle procédure dans les plus brefs délais (la semaine prochaine) et un document sera créé à l'appui. ✓ 1^{er} manquement mineur : la situation sera gérée et réglée à l'intérieur du service de garde. L'enfant concerné devra poser un geste réparateur. ✓ 2^e manquement mineur : les parents de l'enfant concerné sont informés de la situation. ✓ 3^e manquement mineur : l'enfant concerné se voit imposer un dîner conséquence, ce qui constitue en fait un midi de retenue, sous la supervision de monsieur Stéphane Donais. ✓ Si l'enfant commet un manquement majeur, le dîner conséquence est immédiatement imposé. De plus, étant donné que l'enfant perd 9 points, sa participation à l'activité récompense de l'étape peut en être affectée. Monsieur Normandeau profite de ce point pour informer l'assemblée que la CSP a veillé à uniformiser les tarifs relatifs aux services de garde de l'ensemble de la commission scolaire.	Information
	23-	Parole à la représentante du comité de parents Rien à ajouter.	Information
	24-	Parole aux membres 24.1. Défi sportif Madame Mylène Rondeau pense à organiser des activités ponctuelles (ex. : Zumba, hockey cossom...) qui symboliseraient un défi sportif à relever pour un groupe d'élèves qui en manifesteraient l'intérêt. Dans cet ordre d'idées, la tenue de ces activités sportives pourrait être jumelée avec l'événement des cubes énergie. Aussi, madame Rondeau mentionne qu'il pourrait s'agir d'une course à relais où l'équipe devrait atteindre la distance mythique des 100 km. Madame Rondeau s'engage à communiquer avec monsieur Dominic Décary (enseignant en éducation physique) afin de discuter des possibilités. Un sondage auprès des élèves et des parents pourrait aussi être effectué. Madame Gaëtane Langevin pensait plutôt à un entraînement à la marche où chaque classe serait invitée à participer quand bon lui semble. Un cumul des km/élève pourrait être fait et, ainsi, une destination fictive concordante au nombre de km marchés pourrait être fixés comme étant le but à atteindre. Pour clore le défi sportif, une grande marche avec les membres de la communauté pourrait avoir lieu, de l'école de l'Amitié au	Information

Durée	No	Sujet	Objet
	24-	parc Hamel. Madame Langevin sondera ses collègues afin de connaître leur intérêt à participer à un entraînement de ce genre. Ce point sera abordé lors d'une séance ultérieure. Madame Karinne Lebel informe que Vanessa (cuisinière au CPE) aurait eu un intérêt à siéger au CÉ, en tant que membre de la communauté. Toutefois, son horaire ne le lui permet pas. Madame Chantal Desautels sera relancée pour occuper ce poste.	Information
	25-	Parole à la présidente Madame Valérie Fugère remercie madame Sylvie Fournier pour les petites douceurs qu'elle fait parvenir aux membres du CÉ.	Information
	26-	Parole à la direction Rien à ajouter.	
	27-	Parole au public Pas de public présent.	
Résolution #CÉ 15/16-28	28-	Levée de la séance Il est proposé par madame Guylaine Thivierge et il est résolu : Que la séance soit levée à 21h40 Adopté à l'unanimité.	Adoption

Valérie Fugère
Présidente

Nathalie Huchette
Directrice

Guylaine Thivierge
Secrétaire